

Appel à projet

La Commune de Donville les Bains dispose d'un terrain situé près du parking de l'Ermitage, actuellement utilisé en période estivale, pour l'organisation d'activités nautiques.

La Commune sollicite la candidature de candidats intéressés par l'exploitation de ce terrain, pour des activités de loisirs et de nautisme et d'un coin restauration.

Voici les principales sujétions auxquelles est tenu l'exploitant :

- Interdiction d'installer de nouveaux équipements en dehors de petits mobiliers (tables, chaises) ou de jeux amovibles
- Rénovation des locaux actuels sans en modifier la structure
- Obligation de maintenir en collaboration avec le CRNG une activité de location de matériels nautiques (paddle, kayak au minimum)
- Au titre de l'encadrement de ces activités nautiques et des prestations de restauration, l'exploitant devra disposer de tous les diplômes ou qualifications requises ou à défaut avoir un salarié qui en dispose
- Période de mise à disposition du site : entre avril et septembre, par convention
- Service de restauration basique, dans l'esprit d'apéro dinatoire et sans alcool fort

Le dossier doit comprendre les éléments suivants :

- le descriptif détaillé du projet,
- les justificatifs des qualifications et les références professionnelles du candidat en particulier dans le domaine des activités de loisirs en zone balnéaire,
- les dates demandées pour occuper le site,
- les équipements mobiliers envisagés et dans un schéma, leur implantation sur le site,
- les activités proposées ainsi que les services de restauration (information sur les plats et boissons envisagés)

Les projets doivent être déposés à la mairie de Donville les Bains pour le mardi 15 janvier à 12h00, à l'attention de Monsieur le Maire. Pour toutes questions, contactez le service communication, Madame Le Ray au 02.33.91.28.56.